

First-Time Fund : je veux ... je veux lancer mon premier fonds !



France Invest a publié une très belle analyse sur les “First-Time Funds”, ou comment “Préparer sa première levée de fonds” dans le domaine du capital-investissement.

Voilà donc (quelques) retours d'expérience et recommandations de France Invest ... et notre avis sur la question...

Le paradoxe : malgré un environnement favorable, un exercice pas facile ...

France Invest souligne tout d'abord le paradoxe actuel de la première levée de fonds. D'un côté, un environnement favorable pour les projets de *First-Time Fund* en capital-investissement :

- Des liquidités abondantes
- Un réel appétit des investisseurs institutionnels et particuliers pour cette classe d'actifs
- Des besoins de financement en fonds propres considérables dans de très nombreux secteurs d'activité, innovants et dynamiques
- Un environnement réglementaire favorable

L'exercice des promoteurs d'un First-Time Fund reste toutefois difficile. La levée du premier fonds est une démarche longue, assez aléatoire, et semée d'embûches. Le document de France Invest les décrit très bien, et donne des pistes pour s'assurer du succès de l'entreprise.

(Quelques) clés du succès

- Une offre différenciée (France Invest cite : les fonds d'entrepreneurs, le secteur du retournement, des stratégies sectorielles affirmées ...)
- Une stratégie d'investissement claire
- La recherche de segments cibles moins investis ...

Et, en termes d'organisation :

- Une équipe soudée et pluridisciplinaire
- Plus inattendu pour nous : “un large spectre d'âge” au sein de l'équipe de gestion
- Un *track-record* “Investisseur” (= financier) mais aussi opérationnel et en matière de gouvernance etc.

Premier closing, premier investissement

Les retours d'expérience sont ici unanimes : le premier *closing* doit être celui du premier investissement. Outre l'effet d'annonce, le premier investissement permet de valider la pertinence de la stratégie d'investissement, engager les premiers contacts *business* avec les investisseurs, mettre en œuvre et roder l'organisation ... bref, le projet devient réalité, l'aventure commence “pour de vrai”.

Créer sa société de gestion de portefeuille (SGP) ?

Ici, les avis semblent moins unanimes. Si le premier fonds est suivi par un deuxième, la solution "Je crée ma SGP" semble préférable à celle de l'AIFM tiers. Mais cela dépend aussi de la nature des investisseurs cibles, les institutionnels préférant avoir en face d'eux une SGP en bonne et due forme. A voir selon les cas.

Recourir à des agents de placements ?

Là aussi, les retours d'expérience montrent l'importance des situations individuelles ; l'agent "de placement" peut être un levier très puissant de prises de contact et de levée de fonds auprès des investisseurs au-delà du cercle des relations d'affaires habituelles. Il permet surtout de gagner du temps, qui sera plus utilement consacré par l'équipe de gestion à identifier les premières cibles d'investissement.

Ne pas oublier ...

- Que la rédaction d'un pacte d'actionnaires prend du temps et de l'énergie ...
- Idem pour le règlement du premier fonds, qui devra refléter les caractéristiques propres à la stratégie d'investissement et au contexte du projet, pour bien mettre en valeur ce qui fait l'originalité et la pertinence du projet. Ces éléments seront particulièrement soignés dans la documentation *marketing* du First-Time Fund : *pitchbook*, PPM ...

Nous ajoutons ...

- Ecouter les ex- First-Time Fund, qui sont passés par là et ont réussi ... ou pas : leurs avis et conseils peuvent être très utiles, même si l'on choisit de ne pas les suivre ...
- Et comme pour tout projet entrepreneurial : être accompagné par un tiers lucide et exigeant, qui apportera son regard externe et dépassionné sur le projet, ses conditions de réalisation et ses chances de succès ... jusqu'à éclosion.

Pour en savoir plus :

[First-Time Funds : Préparer sa première levée de fonds \(Source : France Invest\)](#)

III. : *Je veux couvrir des œufs jusqu'à éclosion*. Abraham Poincheval, Performance (29 mars – 20 avril 2017). Palais de Tokyo, Paris.